LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS A RÉÉLU M. FARJON PRÉSIDENT

La prochaine séance aura lieu le 26 novembre

L'assemblée departementale du Pas-de-Calais a tenu une première réunion à l'occasion de la session ordinaire de 1936, hier après-midi, à l'hôtel de la prefecture, à **Arras**.

C'est M. le docteur Alexandre, doyen d'âge, assisté de M. Roger Vantielcke, député de **Calais**, le benjamin de l'assemblee, qui presida cette seance, qui fut assez courte, au cours de laquelle on entendit les allocutions habituelles.

M. le prefet Rochard assistait à cette première seance, ainsi que MM. Thery, secretaire general ; Douay, chef de cabinet, et les chefs de division Cousin, Lallart, Germain et Pruvost.

M. le doyen d'âge, dans son discours d'ouverture, a parle des difficultés rencontrees par le gouvernement qui « vient d'accomplir des reformes dans l'ordre social nouveau dont il est prematuré de vouloir, aujourd'hui, tirer les consequences ».

M. le docteur Alexandre ajoute : « Conservons le calme dans la rue, le respect de la legalite et des engagements pris : consacrons nos efforts a equilibrer le budget ; gardons-nous de toute demonstration susceptible de troubler l'ordre public, et, avec la confiance, reviendra la reprise du travail, la fin du chomage et ces crises.

» La gravite des circonstances exige donc, conclut-il, que nous nous attellions tous resolument au char de l'Etat ».

Après quelques applaudissements, M le docteur Alexandre fit procéder à la constitution du bureau.

A ce moment, M. Beltremieux se lève et declare : « Contrairement à ce qui s'est toujours produit dans le passé, j'apprends qu'il ne sera fait aucune place à la minorité dans le bureau ; je declare donc que je suis candidat à la presidence et que la minorité présente des candidats à la vice-presidence et au secrétariat ».

L'élection du Bureau

On vote.

Est élu président M. le sénateur Farjon, 26 voix sur 40 votants, contre 14 à M. Beltremieux.

M. Beltremieux : « Nous progressons ».

Vice-présidents : MM. le docteur Alexandre, 27 voix ; M. Couhe, 28 voix, élus ; Dacquin, 3 voix ; Malingre, 1 voix ; Randon, 12 voix ; Descieux, 10 voix ; Sion, 1 voix.

Secretaires : Brocq, 27 voix ; Malingre, 27 voix ; Delagorce, 26 voix, élus ; Sirot, Boisseux, Dacquin, chacun 1 voix, Sion, 11 voix ; Mullet, 13 voix ; Quinet, 8 voix ; Beltremieux, 2 voix ; Detrez et Randon, 1 voix.

CONFÉRENCES DE PERFECTIONNEMENT INDUSTRIEL DESTINÉES AUX INGÉNIEURS

La direction generale de l'enseignement technique et l'Université de Lille organisent, chaque année, des conferences pour le perfectionnement industriel des ingenieurs de la region du Nord.

Ces conférences s'adressent aux ingenieurs des industries diverses. Elles ont pour but de leur permettre d'entretenir et de developper leurs connaissances, de les tenir au courant des questions d'actualité, ainsi que des progrès de la science et de la technique moderne. Leur domaine s'etend aux questions qui interessent directement les entreprises, la vie industrielle et l'economie nationale.

Sous la présidence de M. Chatelet, recteur de l'Academie, la commission administrative a établi le programme des conferences pour l'année scolaire 1936-1937. Il est prevu vingt-cinq conferences qui se rapportent aux sujets suivants : electricite et T. S. F., industries mecaniques, metallurgiques, chimiques, petrolifères et houillères, hydraulique, industrie du caoutchouc, grands moyens de transport, politique commerciale et économique de la France.

Ces conférences ont lieu au grand amphitheâtre de l'ecole nationale d'Arts et Metiers de Lille, 8, boulevard Louis-XIV, tous les jeudis de 20 h. 15 à 21 h. 45, du 26 novembre 1936 au 17 juin 1937 inclus.

Les conferences suivantes seront données en decembre 1936 :

Jeudi 26 novembre (conferenc. inaugurale) : M. Chaudron, professeur à la faculte des sciences, directeur de l'Institut de chimie appliquee, sur : « Les applications de l'œuvre scientifique de Henry Le Chatelier à la chimie industrielle, à la métallurgie et à l'art des mines ».

Le jeudi 3 décembre : M. Letrillart, ingenieur de la Société des Forges et Ateliers de Constructions electriques de Jeumont sur : « Le demarrage des moteurs asynchrones ».

Le jeudi 10 décembre : M. Lasserre, professeur d'economie industrielle à la faculte de droit de Lille, sur : « Les causes de la devaluation ».

Le jeudi 17 decembre : M. Lasserre, sur : « Les conséquences de la devaluation ».

Les ingénieurs qui désirent suivre ces conférences peuvent se faire inscrire au secretariat de l'ecole nationale d'Arts et Métiers de Lille, 8, boulevard Louis-XIV, à Lille, de 9 à 12 et de 14 h. à 17 h. 30.

FÉDÉRATION DU NORD DE LA FRANCE DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS ET RÉFORMÉS, VEUVES ET ORPHELINS DE GUERRE

Le Conseil d'Administration de la Federation s'est réuni, à son siège, 8, rue Baptiste-Monnoyer, à Lille, le 14 novembre 1936, à 14 heures, sous la présidence de M. Balavoine, president, assisté de M. Speybrock, secrétaire général. Sont presents : MM. Desorbaix, Legrand, Cannie, vice-présidents ; Mouchart, trésorier.

En ouvrant la séance, M. Balavoine se fait l'interprete du Conseil d'Administration pour dire à M. Maincent, tout le chagrin ressenti à l'annonce de sa grave maladie.

Lecture est donnée du compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 octobre ainsi que de celui de l'assemblée générale semestrielle qui a eu lieu à Lille, le 25 octobre dernier, qui ont été adoptés à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration decide de deleguer Delloque, pour faire partie de la commission des récompenses, au sein du Comité Interfédéral, en remplacement de M. Balavoine, démissionnaire.

Après diverses communications faites par Mme Tomassin et M. Desorbaix sur la composition de la Commission permanente de l'Office departemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, la séance est levée à 16 heures.

LA GRÈVE DE LA BIÈRE

Pourquoi les Brasseurs n'ont pas abaissé le prix de la bière depuis 1926

Nous recevons du Syndicat des Brasseurs, avec priere d'inserer, la note suivante qui pose cette question et fournit sur ce point, comme sur les motifs de la greve de la biere, quelques explications :

« Le grand argument pour critiquer la hausse de deux ou trois sous au litre de la biere ordinaire et de quatre sous des bières fines (soit 10 à 14 %) est le suivant : Nous reconnaissons, nous dit-on, qu'il y a actuellement une hausse considerable de l'orge, principale matière première de la biere, et aussi des salaires et charges sociales depuis juin — la Commission de contrôle des prix l'a reconnu d'ailleurs et a proclame que la hausse de la bière est justifiée — mais, ajoute-t-on, depuis 1926, les brasseurs n'ont pas baissé le prix de la bière et ils auraient pu le faire.

» A cela, nous répondons : Oui, les orges depuis 1926 avaient jusqu'en 1933 baisse tres sensiblement, d'environ 60 fr. les cent kilos. Elles avaient baisse peu a peu de ces 60 fr. durant ces dix annees. Et depuis quelques mois, elles viennent de remonter brusquement de 70 fr., se fixant ainsi plus haut qu'en 1926. Or, quelle augmentation demande la brasserie pour compenser cette hausse brutale ? — DIX POUR CENT, notez bien ce chiffre, DIX POUR CENT (et en plus 3 a 4 % qui concernent les charges sociales et salaires de juin).

» Or, on vient prétendre et on veut faire croire que depuis 1926, les brasseurs auraient pu diminuer considérablement le prix des bières. Mais, de combien demandons-nous ?

» La reponse est facile et lumineuse.

» Si, aujourd'hui, pour une hausse de 70 fr., des orges la Brasserie augmente ses bières de DIX POUR CENT, pour une baisse egale (même moindre) des orges depuis 1926, elle n'aurait pu diminuer ses bières davantage

» Le fait qu'elle demande aujourd'hui 10 % pour une hausse donnee est la preuve irrecusable que pour une baisse egale elle n'aurait pu donner que les mêmes 10 % répartis sur les dix années depuis 1926.

» Pourquoi les Brasseurs n'ont-ils pas diminue leur prix en conséquence, l'explication en est bien simple et nous défions toute personne de bonne foi de la contester.

« Ces DIX pour CENT ont été *plus qu'absorbés par :*

La hausse des salaires des ouvriers, augmentes deux fois de 1927 à 1930 et *jamais diminués ;*

L'application de la journée de 8 heures en 1927 ;

Les conges payes que nous donnons depuis 1930 ;

La loi sur les Assurances Sociales, en 1930 ;

La loi sur les Allocations Familiales en 1933 ;

L'augmentation des divers impôts depuis 1926 ;

L'institution de la taxe unique, en 1934 et la loi sur l'emploi des grains crus ; toutes deux tres onéreuses à la Brasserie ;

La reduction de la production moyenne des Brasseries françaises (4 millions 233.000 hectolitres en moins pour les neuf premiers mois de 1936 compares aux neuf premiers mois de 1934, soit une diminution de 23.98 %).

» Et qu'on ne vienne pas nous dire qu'en dehors de la baisse des orges nous avons eu des allegements depuis 1926 — le prix moyen des houblons et autres denrees n'a pas justifié une baisse quelconque.

» Il est de coutume de dire : les brasseurs gagnent beaucoup d'argent. Voire. Nous pouvons citer dans la region lilloise plus de dix brasseries patronales ou cooperatives qui depuis quelques annees ont du arrêter ou fusionner avec d'autres, faute de pouvoir supporter leurs charges.

» Est-ce la marque d'une industrie vraiment prospere ?

» La greve de la biere est néfaste aux debitants comme aux brasseurs. Elle se traduit par une perte pour chacun. Après la hausse des cereales, des 10 sous au kilo de pain, des 12 sous au litre de vin compares aux trois sous au litre de biere, apres la décision de la commission des prix et les explications fournies par la Brasserie, peut-on honnêtement soutenir que cette grève soit justifiée ? — LE SYNDICAT DES BRASSEURS DE LILLE ».

Réunion de tous les débitants syndiqués

Le Comite d'Entente du Commerce des Boissons nous communique :

« De tres importants pourparlers concernant la liberte commerciale et la greve de la biere, et de la situation provoquee par cette derniere, auront lieu ce jour, 17 novembre, sous la presidence de M. Charles SAINT-VENANT, deputé, auquel se joindront MM. Julien VANTROST et Paul MORELLE, présidents des organisations syndicales du commerce des boissons.

» Pour faire connaitre les décisions qui en sortiront, une reunion de tous les debitants syndiques ou non, libres ou tenus, aura lieu mercredi 18 novembre prochain, à 20 heures, salle du Conservatoire, place du Concert. Presence indispensable ».

Cafetiers Masse-Meurisse

« Tous les deditants de bieres Masse-Meurisse sont pries d'assister à la reunion qui a lieu ce soir mardi, à 19 h au cafe Delouge, 26, rue Nicolas-Leblanc.

» Compte rendu de notre entrevue de ce lundi. Grave decision à prendre apres les resultats obtenus. — LE COMITE D'ENTENTE ».

Congrès de la Confédération nationale du Commerce des boissons

« La Confederation Nationale du Commerce des Boissons, reunie en Congres le 16 novembre 1936, après avoir entendu les doleances et rapports des differentes Federations et en particulier celles du Nord, de l'Est et de la région parisienne concernant la majoration *concertée* des prix de la bière, a désigné une commission d'etudes ayant pour mission de rechercher en plein accord avec les Pouvoirs Publics si cette majoration est justifiee.

» La Confédération Nationale émet le vœu d'une solution rapide du conflit existant dans le Nord et interviendra dans le plus bref délai afin qu'il n'y ait pas extension à tout le pays ».

Réunions à La Madeleine et à Fives

Afin de rendre compte de la situation du conflit de la bière, deux importantes réunions se tiendront ce jour, mardi 17 novembre, à 20 heures :

L'une, à LA MADELEINE, salle des fêtes de la Mairie, sous la présidence de M. Oscar Scheire, avec la présence assurée de M. Paul Morelle, membre du Comité d'Entente, président de la Chambre Syndicale du Commerce en détail des Boissons du département du Nord.

La seconde, à à FIVES, café Brunin 28, rue Rubens, sous la présidence de M. Louis Roggeman avec comme orateur M. Henri Grard, membre du Comité d'Entente, secrétaire général de la Chambre Syndicale ci-dessus dénommée

LE 29e CONGRÈS ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DU NORD & DU PAS-DE-CALAIS A TOURCOING

Le 29e Congres annuel de la Federation des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, aura lieu cette fois les 10, 11 et 12 juillet 1937, à Tourcoing. Un vaste programme de réjouissances sera établi.

UNE BELLE PRISE DE FRAUDE à Bruay-en-Artois et à Calonne-Ricouart

LA BRIGADE DES DOUANES DE LENS - AVION A CAPTURÉ UNE AUTO, SAISI 40.000 FRANCS DE TABAC BELGE ET PROCÉDÉ A TROIS ARRESTATIONS

L'active brigade mobile de douane de Lens-Avion s'est une fois de plus signalée par une triple opération faite sur les territoires de **Bruay-en-Artois et Calonne-Ricouart.**

L'auto fantôme

Dans la nuit de samedi à dimanche, le lieutenant Carpentier, commandant la brigade des douanes de **Lens-Avion,** accompagné du brigadier Ricquier, des sous-brigadiers Delattre et Vidal, des préposés Henry, Quillon, Ladureau, Lestienne, Delecaux, Laurent et Lagache, se trouvaient en surveillance sur la route

L'AUTO CAPTURÉE. L'AVANT EST ENDOMMAGÉ.

de **Marles à Bruay-en-Artois**, territoire de Bruay

La nuit était calme, lorsque les douaniers aperçurent, roulant doucement, venant de la direction de Marles, une auto qui stoppa a nauteur d'un groupe de maisons. Les douaniers avancèrent à sa rencontre, mais en les apercevant l'automobiliste remit sa voiture en marche et, malgre les sommations faites par la douane, franchit les obstacles portatifs qui avaient été placés à travers de la route.

Après avoir parcouru deux cents mètres, l'auto s'arrêta contre une borne. Un homme descendit de la voiture et parvint à prendre la fuite à travers champs sans avoir pu être rejoint.

Les douaniers constaterent que la voiture était une 9 C.V. immatriculée sous le numéro 3881 NA-6. Elle portait à l'intérieur une carte de visite au nom de M. et Mme Fernand Beudaert, route de Marles à Calonne-Liévin et, sur la tige de direction, une plaque d'identité au nom de Fernand Beudaert. Le vehicule était chargé de trois ballots contenant chacun 46 kg. de tabac belge en paquets de 250 grammes. Un quatrieme ballot fut trouve à l'endroit ou l'auto avait stoppé la première fois.

D'après leur enquête, les douaniers établirent que l'individu qui conduisait la voiture n'était autre que Fernand Beudaert.

Un trio suspect

La voiture et son chargement furent mis en lieu sûr et les douaniers poursuivirent leurs investigations. Ils surveillerent les abords du domicile de Beudaert à Calonne-Ricouart. Ils se trouvaient embusqués depuis un bon moment lorsqu'ils aperçurent, dans la nuit, les ombres de trois personnes, deux hommes et une femme longeant la rue de Marles. Le trio s'arrêta devant un garage particulier adossé à un coron de maisons, à l'intersection des routes de Marles et d'Auchel.

Après avoir ouvert la porte du garage, la femme resta à l'extérieur, tandis que les deux hommes pénetraient dans le bâtiment.

Ils en sortaient quelques instants plus tard avec chacun une bicyclette sur laquelle se trouvait fixé un ballot

Les douaniers sortirent de leur cachette. La femme, les apercevant, s'écria : « Attention, voilà quelqu'un !... » Trop tard, les trois personnes se trouvaient entourees et dans l'impossibilité de fuir.

Les ballots fixes sur les velos contenaient chacun 92 kilogs de tabac belge.

Quant aux individus appréhendes, il s'agissait de Julien Sébastien et de Sébastien Ribeiro, tous deux sujets portugais, âgés de 38 ans, exerçant la profession de mineurs et demeurant 51, rue de Camblain, à Divion. Quant à la femme, elle est l'épouse de Fernand Beudaert, née Geneviève Vin, 28 ans, demeurant rue de Marles, à Calonne-Ricouart.

Ces trois personnes furent gardées à vue durant la nuit.

Perquisition fructueuse

Dans la matinée de dimanche, les douaniers, accompagnés de M. Senac, commissaire de police à Calonne-Ricouart, se rendirent au domicile de Fernand Beudaert. Celui-ci ayant jugé bon de ne pas reparaître à son domicile, les douaniers opérerent une visite domiciliaire en présence de sa femme. Celle-ci les conduisit au garage, où on découvrit huit ballots contenant 335 kilogs de tabac, qui furent également saisis.

Le résultat de cette triple opération est donc la prise de 650 kilogs de tabac, représentant une valeur de 40 000 francs, une auto d'une valeur de 8.000 francs et deux bicyclettes.

La femme Beudaert et les deux Portugais ont été mis à la disposition du Parquet. Quant à Fernand Beudaert, il est activement recherché. — G. D.

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351 17). — Depot de vente : 36, r. du Collège

LE BÉCANIER MARÉCHAL AURAIT DES COMPLICES

L'ENQUÊTE A PERMIS D'IDENTIFIER L'UN D'EUX

Nous avons dit, dans notre édition d'hier, que l'inspecteur de sûreté Achille Nisse, avait procédé à l'arrestation d'un bécanier Ernest Maréchal, 30 ans, peintre en voitures, domicilié 33, rue Nabuchodonosor à Roubaix. A ce sujet, voici les renseignements complémentaires que nous avons pu obtenir au cours de la journée d'hier.

L'enquête sur les vols de bicyclettes et motos a continué activement hier, avec le concours du brigadier de sûreté Emaer et de l'inspecteur de sûreté Depooter. Elle a permis d'établir la façon de procéder de Ernest Maréchal, qui fut déféré au Parquet de Lille aujourd'hui, pour écouler facilement le produit de ses vols.

E. MARÉCHAL

Maréchal confectionnait tout simplement de faux reçus de propriété, avec entête, qu'il imprimait lui-même au moyen d'une petite imprimerie d'écoller. — C'est ainsi qu'il s'est établi de nombreux reçus au nom de Jules Terry, bocanteur, 46, rue de Paris, à Lille, et à celui de Paul Masson, rue de Beaurewaert, à Roubaix.

Dûment timbrés et présentés aux personnes auxquelles il voulait vendre les machines qu'il avait soustraites la veille généralement, et qu'il déposait dans des cafés en attendant la confection du reçu de propriété qui portait notamment le signalement de la machine mise en vente.

Maréchal a avoué une trentaine de vols et il reconnut que les machines étaient vendues entre 20 et 100 fr. Grâce à ces déclarations, quelques acheteurs purent être identifiés ou se sont fait connaître.

Une fois encore, M. Moulin, chef des services de la Sûreté, adresse un pressant appel aux personnes, dont celles de Wattrelos ayant acheté des vélo au soi-disant Masson Paul ou Terry Jules. Il paraîtrait que c'est surtout dans cette commune que le voleur écoulait le produit de ses larcins. Les acheteurs de bonne foi sont invités à se faire connaître au Commissariat de la Sûreté de Roubaix et à y présenter les machines qu'elles détiennent de Maréchal, alias Masson et Terry.

UN COMPLICE EST IDENTIFIÉ

D'un autre côté, les inspecteurs de Sûreté Nisse, Hallaert, Tomme et le secrétaire Willaumez, poursuivirent inlassablement leurs investigations qui permirent de retrouver la piste d'un complice ayant joué un rôle assez important dans cette grave affaire. Il s'agirait d'un certain Arthur Facheaux, né à Roubaix, le 17 décembre 1907, journalier soi-disant, actuellement domicilié à **Tourcoing.**

Celui-ci n'est pas un novice en la matière et son casier judiciaire s'orne de plusieurs condamnations, notamment pour vols de vélos, qui lui coûterent trois mois et un jour de prison ; pour escroqueries et vols divers. Il est certain qu'il a collaboré avec le fameux maréchal et qu'après avoir subtilisé des machines à **Roubaix, Tourcoing, Croix, Wasquehal,** il les revendait dans les communes environnantes en employant la tactique que nous exposons plus haut. Il a été formellement établi que ces deux chefs de bande s'étaient rendus coupables d'une trentaine de vols à Roubaix ; d'une vingtaine à Tourcoing ; d'une dizaine à Croix, Wattrelos et Wasquehal, et que les machines étaient surtout écoulées à **Lille, Mareq-en-Barœul, Mouvaux,** etc...

Les deux complices, après avoir fait une nouvelle victime, examinaient la machine et jugeaient si l'affaire était bonne.

Il est certain que la prise est bonne en ce qui concerne Maréchal et les services de police sont persuadés qu'ils ne tarderont pas à mettre la main sur Facheaux. Il est même question d'un troisième complice mais, à ce sujet, les enquêteurs sont discrets.

Lundi, plus de trente personnes se sont présentées au poste de la Sûreté et près d'une quinzaine de machines, achetées de bonne foi par les acquéreurs dupés, ont été amenées dans les locaux de la Sûreté où les propriétaires réels les ont reconnues. — L'enquête se poursuit.

Halle Flipo, Bon beurre 1/2 sel le 1/2 kg 8.00

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE PIERRE DE ROUBAIX

L'assemblée générale s'est tenue dimanche, à l'école.

M. Léon Lonneu, président, remercia les membres présents et leur exprima sa satisfaction de les compter si nombreux.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion par M. Keyaert, secrétaire, et le compte rendu financier par M. Segard, trésorier, le président retraça l'œuvre accomplie par l'Association durant le semestre écoulé : secours aux membres chômeurs, remise de livrets d'épargne et de récompenses aux lauréats du C. E. P. et aux élèves méritants, distribution de gâteaux aux enfants des écoles maternelle et primaire, aide aux membres sous les drapeaux, envoi de cinq enfants en colonie de vacances, participation effective à la fête civique de la jeunesse, etc

Il annonça que l'Association toujours soucieuse d'affirmer sa sollicitude aux enfants, allait faire distribuer des vêtements chauds aux 235 élèves de l'école.

Il s'étendit ensuite sur la vitalité de la nouvelle section sportive qui compte déjà près de soixante membres actifs et lança un appel en faveur de ce groupement qui a déjà obtenu d'excellents résultats grâce à la méthode d'éducation physique rationnelle employée et aux conseils éclairés de M. le docteur Guislain.

Il rappela que l'Amicale organise le 6 décembre au foyer d'éducation ouvrière, rue Jules-Guesde ; un concert qui est appelé au plus grand succès et auquel la section féminine de la F. A. L. et l'école maternelle prêteront leur concours.

Après un exposé succint des questions portées au congrès de l'Union, on procéda à l'élection des membres de la commission des comptes et du Comité directeur ; furent élus à la commission, MM. Charlet, oTnneau et Vlièghe, au comité, MM. Carton, Brame, Carette, Moulart, L. Lonneu, membres sortants, et MM. Meau, Berger, Lonneu et Steppe, nouveaux membres.

A l'issue de cette séance, une manifestation de sympathie fut organisée en l'honneur de M. Vandenberghe, directeur de l'école, nommé officier d'Académie.

Dans une délicate allocution, M. Lonneu le félicita de cette distinction si parfaitement méritée, à ses éloges il associa Mme Vandenberghe, à qui une gerbe de fleurs fut offerte, puis au nom de l'Acile, M. Hazard, ancien directeur, remit au nouveau promu l'insigne de son grade.

CINÉMA NOËL
76, rue Jouffroy, ROUBAIX - Tél. 343.59
Ce soir à 8 heures
Jules BERRY, Renée SAINT-CYR dans
Les Loups entre eux
PASTEUR
UN DESSIN EN COULEURS

La prochaine campagne du Timbre Antituberculeux

La prochaine campagne du timbre antituberculeux aura lieu du 25 novembre au 5 janvier 1937.

Comme d'habitude, seront mis en vente le timbre à 0 fr. 15 destiné aux lettres et aux colis et les timbres autovitrines à 5, 10 et 50 francs.

Lundi 16, le comité roubaisien du timbre antituberculeux s'est réuni à l'hôtel de ville à l'effet d'examiner les moyens propres à rendre cette campagne plus fructueuse encore.

Il a décidé notamment de lancer un appel à toutes les personnes susceptibles de s'y intéresser et de consacrer à cette campagne tous les efforts nécessaires afin qu'elle réponde largement au but poursuivi.

La vente du timbre antituberculeux a, en effet, un double but : procurer des ressources importantes pour la lutte contre la tuberculose et faire l'éducation sociale et hygiénique du public en appelant son attention sur la possibilité d'abaisser progressivement le taux de la mortalité pour tuberculose.

SUNLICHT
VOIR EN DERNIERE PAGE

LE BAL DES CATHERINETTES ET DE LA MUSIQUE AUX AMICALES MARLOT-LINNÉ

Dimanche, à 19 h. 30, salle des amicales Léon Marlot-Linné, 213, rue Ingres, la symphonie des amicales organise un bal en l'honneur des cathernettes et de la fête de la musique.

La symphonie ouvrira le bal dès 19 h. 30 et une agréable surprise sera offerte aux demoiselles participant à la première danse, une bataille de serpentins est également prévue.

LE BAL DES ARTS INDUSTRIELS

Organisé par le groupe étudiant de l'école nationale supérieure des Arts et Industries textiles, cette réunion intime aura lieu le 12 décembre, de 21 h. à 5 h. du matin, dans l'élégante salle du Colisée, avec le concours du célèbre jazz « Silver-Stars ».

En attraction, la célèbre danseuse Nadine Lise se produira pour la première fois à Roubaix.

Au cours de la soirée, tombola gratuite et distribution monstre de cotillons.

Une vieille affaire de détournements de pétrole devant le Tribunal de Dunkerque

C'est à la prochaine audience du Tribunal correctionnel de **Dunkerque,** samedi prochain 21 novembre, que sera jugée l'affaire des détournements de pétrole commis aux dépôts de **Lille** et Dunkerque de la Société « Les Consommateurs de Pétrole ».

Le déclenchement de cette affaire, qui remonte aux derniers jours de 1934, fut provoqué par une plainte contre inconnu émanant de la Direction de l'établissement. Des manquants très importants avaient alors été constatés.

Nous avons dernierement rappelé les faits et les resultats de l'enquête effectuée par M. Biget, commissaire de la Brigade Mobile de Lille, enquête qui devait amener la découverte d'un trafic frauduleux auquel se livrait le chauffeur d'un camion-citerne, de complicité avec deux ouvriers du dépôt de Dunkerque. Au dépôt de Lille on s'aperçut que pour rattraper une partie du manquant indiqué on avait fait usage de fausses jauges.

En raison des chiffres du manquant signales par le siège, l'affaire, à l'époque, fit grand bruit. Il n'apparaît pas cependant qu'il y ait rapport entre ceux-ci et les résultats de l'enquête.

M. Marcel Boucher, directeur des « Consommateurs », se porte partie civile. Il sera représenté à l'audience par Me Dubuisson.

Trois témoins seront entendus. Sept inculpés comparaîtront. Ce sont :

Paul Mauriaucourt, 40 ans, chauffeur, demeurant à **Aubigny-en-Artois ;**

Albert Briois, 40 ans, entrepreneur de transports à **Aubigny-en-Artois ;**

Arthur Allouchery, 34 ans, demeurant rue Etienne Dolet, à **St-Pol-sur-Mer ;**

Cyrille Delespierre, 29 ans, cafetier, 145, rue d'Arras, à **Lille ;**

Raymond Van Hoorebeck, 35 ans, chauffeur-livreur, rue Mirabeau, à **Loos-lez-Lille ;**

Brown Pierre, 26 ans, caviste, demeurant rue Négrier, à **Lille ;**

Gustave Dumoulin, 43 ans, chef d'équipe, cour du Quesnoy, à **Loos-lez-Lille.**

UNE RÉUNION DES HORLOGERS-BIJOUTIERS DU NORD, A LILLE

La réunion extraordinaire des horlogers-bijoutiers de la région du Nord, a eu lieu dimanche dans la salle du café de la Paix, 9, Grand Place, à Lille.

Cette réunion, qui avait pour objet de mettre les adhérents au courant des nouvelles lois sociales, de la loi monétaire, de la propagande du bijou, de l'artisanat du Congrès de Paris, etc., a eu un grand succès, plus de la moitié des adhérents, soit plus d'une centaine, se trouvaient réunis. Ces diverses questions ont été traitées et discutées.

M. Heymann, président, a donné toutes les indications pour les cas intéressant la corporation. M. Lempereur, trésorier, a rendu compte de sa gestion. L'assemblée lui a voté des félicitations.

M. Goethals, maître-artisan, a donné des indications sur la question artisanale.

La réunion s'est terminée vers 18 h. 45 après un vote de félicitations au dévoué président.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lyon-Orléans, Tramways de Lille

LES CONFLITS DU TRAVAIL

La grève des charbonniers de Roubaix-Tourcoing

Lundi matin, les camions pilotés par les militaires ont repris le chemin des gares annexes tant à Roubaix qu'à Tourcoing et le ravitaillement se poursuit à une cadence plus accélérée que ces jours derniers. Il est vrai que depuis l'arrêt du travail, samedi à midi, les wagons arrivèrent nombreux aux endroits de déchargement.

Grace à ces arrivages, 712.610 kilos de charbon ont été déchargés en gare annexe de Roubaix et fournis aux usines : à Tourcoing-Tilleul, l'effort fut plus grand car 904.760 kilos furent évacués contre 603.130 à Tourcoing-les-Francs. En fin de journée, on comptait donc un total de 2.220 tonnes et demie. Il serait souhaitable que le réapprovisionnement puisse se poursuivre de façon aussi intense et aussi suivie pour éviter le chômage forcé à de nombreux ouvriers textiles qui ne demandent qu'à reprendre leur place à l'usine.

La dernière usine a rouvert ses portes

Faute de combustible, les établissements Allard-Rousseau, fabrique de feutre, rue Nadaud, avait dû licencier leur personnel depuis plusieurs semaines. Or, le ravitaillement en charbon étant actuellement assuré, en quantité suffisante toutefois, la direction a pu rappeler une partie de ses ouvriers dans la proportion du quart. Les rappels se feront graduellement. Si les arrivages sont assez importants, il se pourrait qu'à la fin de la semaine il n'y ait plus de chômeurs forces parmi le personnel de l'établissement.

Une assemblée générale des grévistes

Le comité de greve avait convié tous les adherents du syndicat à assister à la réunion qui se tint hier matin, à 10 h., au café des Orpheonistes, 126, rue de la Gare. Ayant été également convoqués, les bateliers dont les péniches sont immobilisées depuis quatre ou cinq semaines sur le canal de Roubaix, répondirent au nombre d'une cinquantaine à l'appel qui leur était adresse. Ces derniers tiennent à protester contre une nouvelle taxe qui leur est imposée pour stationnement prolonge dans les eaux roubaisiennes. Ils protestent véhémentement contre cette mesure qu'ils qualifient de « draconnienne » et ils s'opposent à verser le montant de cette imposition appelée en terme courant « surestarie ». C'est précisément à ce sujet qu'ils tiennent a faire cause commune avec les charbonniers.

L'ordre du jour

A la suite de cette réunion qui fut présidée par M. Vermandel, président du syndicat de Tourcoing, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité des 500 grévistes et mariniers présents :

« Réunis en assemblée générale, salle des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, le lundi 16 novembre, à 10 h., sous la présidence de M. Vermandel, secrétaire de Tourcoing, au nombre de 500 environ,

» Après avoir entendu l'exposé de M. Delaval, secrétaire du syndicat des charbonniers de Roubaix, qui retrace l'historique de la grève et toutes les concessions faites par tous les grévistes sur les réunions et les pourparlers que les délégués ont eu avec les pouvoirs publics depuis le commencement du mouvement ;

» Se déclarent prêts à quitter les chantiers si les patrons donnent la garantie de discuter sur les salaires de Lille et du travail à la tâche qui est supprimé presque dans toute la France et principalement à Lille ;

» Se déclarent d'accord et approuve le travail fait par les délégations et leur renouvelle leur confiance ;

» Espèrent que le Gouvernement interviendra dans le plus bref délai pour solutionner un conflit que les patrons veulent à tout prix faire avorter ;

» Se séparent aux cris maintes fois répétés par la classe ouvrière : « travail, justice, égalité dans nos salaires et dans la lutte jusqu'à complète satisfaction pour ceux qui souffrent en travaillant et qui ne se plaignent jamais » :

» Envoient leur salut fraternel à tous les grévistes du textile en lutte contre le patronat affameur ;

» Demandent à toute la population d'assister, par tous les moyens en leur pouvoir, les grévistes en lutte ;

» Remercient les camarades bateliers d'avoir assisté nombreux à la réunion, apportant ainsi leur appui moral et donnant l'exemple, à la classe ouvrère, que tous sont unis pour lutter contre le patronat affameur jusqu'à l'émancipation totale ».

Une réunion à Tourcoing

Une réunion de tous les grévistes aura lieu à 10 h., à la Maison du Peuple, rue Jean-Jaurès à Tourcoing.

Un appel à l'opinion publique

Afin de protester contre l'attitude des patrons et négociants en charbon, le syndicat des transports de Roubaix-Tourcoing a fait placarder l'affiche dont nous donnons ci-dessous la teneur :

« Les ouvriers charbonniers tiennent à faire connaître et à mettre en garde l'opinion publique contre certains journaux de la capitale qui ont voulu, par des communiqués patronaux, donner à notre grève une forme révolutionnaire.

» Pourquoi sommes-nous en grève ? Le patronat, après avoir discuté notre contrat collectif pendant huit semaines, avec le concours de l'inspection du travail, il ne restait que deux textes à discuter pour l'élaboration dudit contrat ; ils jugerent opportun de rompre les pourparlers, en stipulant ne plus rien nous accorder au sujet de nos revendication.

» Comme dans l'établissement de tout contrat collectif, les salaires forment la base primordiale des discussions ; nous justifions notre demande en précisant que les salaires payés à Lille peuvent être également les mêmes à Roubaix. De plus, nous pouvons présenter l'argumentation suivante qui mettra le public au courant des agissements patronaux par trop intransigeants...

» Le charbon se vend à Roubaix, 25 fr de plus aux mille kilos qu'à Lille. En outre et depuis 15 jours, le charbon a encore été augmenté de 24 fr. à la tonne... sous réserve d'une future majoration. Comme il est établi que les droits d'entrée du combustible ne sont pas supérieurs aux droits en vigueur à Lille, les patrons de Roubaix-Tourcoing, payant un salaire inférieur à ceux de Lille, réalisent ainsi un bénéfice supérieur aux patrons lillois.

» Comparaison des salaires : Roubaix : chauffeurs, 225 fr. ; charretiers et charbonniers, 205 fr. ; porteurs de sacs, 177,60 (à déduire assurances sociales) ; Lille : chauffeurs, 260 fr. ; charretiers, 250 fr. ; charbonniers 249 fr. 50 ; porteurs de sacs, 240 fr.

» Nous demandons la suppression du travail à la tâche, qui est immoral et inhumain.

» Le syndicat patronal, représenté par M. Wiart, qui aurait pu signer cet accord, s'est borné à refuser, escomptant des troubles en espérant voir se dresser, l'une contre l'autre, deux classes laborieuses et mettre ainsi le gouvernement de Front populaire en difficulté.

» Aujourd'hui, après cinq semaines de grève, après avoir été au ministère du Travail, les patrons nous demandent l'évacuation des chantiers, le retrait des piquets de grève, de laisser le ravitaillement libre

» Evacuation. — Oui. Mais donnez-nous des garanties signées sur la base des salaires payés à Lille. Nous demandons à la population, ainsi qu'à toute la classe ouvrière de juger notre attitude et de soutenir, par tous les moyens, nos camarades en lutte. Pour toutes ces raisons, sommes-nous des révolutionnaires ? « Travail et justice ».

Le conflit des établissements Parents à Leers

LE TRAVAIL DOIT REPRENDRE AUJOURD'HUI

L'effervescence qui a suivi les incidents survenus samedi après-midi aux établissements Parents et fils, rue du Capitaine-Ricavet, à Leers, est loin d'être calmée. La rentrée, par la force, des 200 ouvriers décidés à reprendre le travail, a créé un état d'esprit tout particulier parmi la population.

Aux abords de l'usine un calme relatif a régné au cours des journées de dimanche et de lundi.

Lundi matin, divers entretiens eurent lieu entre M. Liagre, secrétaire de la Bourse du Travail de Lannoy, les délégués des établissements Parents et les dirigeants de diverses organisations locales. Lundi également, les piquets de « travail » se sont succédés. Une centaine d'ouvriers sont rentrés pour procéder au nettoyage de l'usine. Ce matin, à 7 h., les portes